

**Quel avenir pour les toutes
petites chambres
consulaires ?**

**Quel avenir pour les toutes
petites chambres
consulaires ?**

La régionalisation des fonctions support de nos établissements (Paye, achats groupés, communication, logistique, informatique) a déjà un impact négatif sur l'emploi dans les petits établissements consulaires départementaux (parfois moins de cinq mille ressortissants)

Un nouveau risque pour l'emploi apparaît.

Thierry Juliers, Président de la CCI Lozère annonce à la presse locale que l'inspection générale des finances mène une enquête en vue de recentrer les activités des deux réseaux, Chambre de Commerce et Chambre de Métiers.

Son homologue de la Chambre de Métiers lui rétorque : *« qu'il n'est aucunement question de fusion entre les deux établissements consulaires départementaux »*.

Dont acte

Mais qu'en sera-t-il à terme pour les services comme les Services Economiques, les CFE-RM, la formation, le développement ?

Rien n'est certain.

Les camarades de SNCA-CGT 48, élus du personnel, très attachés à l'emploi et au service public de proximité seront vigilants

Ci-dessous un article de presse :

article lozere